

25 mai 2010

10.354

Question Patrick Herrmann**Question d'éthique ou de déontologie**

Au moment de quitter Hôpital Neuchâtelois, son ex-directeur a fait des déclarations publiques à la presse locale, mettant notamment en doute la viabilité de la stratégie des deux sites principaux qu'il était censé appliquer jusqu'alors et dont il avait toujours soutenu qu'elle coïncidait avec sa propre vision des choses.

Le Conseil d'Etat est-il en train de mûrir une réaction ou son silence assourdissant est-t-il la réponse à cette prise de position curieuse qui a choqué une part non négligeable de la population neuchâteloise?

Cosignataires: P.-A. Thiébaud, T. El Kadiri, G. Hirschy, C. Maeder-Milz, L. Debrot, T. Bregnard, D. de la Reussille, V. Pantillon, M. Ebel, C. Dupraz, F. Jeandroz et N. de Pury.